

Bureau du lundi 17 juillet 2023

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des séances du 19 juin 2023 et du 3 juillet 2023.

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

- 1 - Maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment d'accueil de la Plaine Tonique à Malafretaz (01) - Résiliation du marché
- 2 - Prolongement de la voie verte « la Traverse » entre Attignat et Saint Just - Avenant n°1 au lot 1 : terrassements généraux et voiries réseaux divers
- 3 - Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain - Construction d'un village d'artisans sur la commune de Val-Revermont
- 4 - Travaux en matière d'assainissement et d'eau potable - travaux d'extension, de renouvellement et réparation de réseaux - Réalisation de branchements neufs et réparation de branchements
- 5 - Transfert à titre onéreux d'un local professionnel entre le budget principal et le budget annexe Bâtiments Locatifs Industriels (BLI) - Commune de Meillonnas
- 6 - Demande de subvention auprès du Fonds Vert - Cahier Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
- 7 - Demande de subvention auprès du Pacte de Territoire du Département de l'Ain - Construction d'un village d'artisans sur la commune de Val-Revermont
- 8 - Demande de subvention auprès du Pacte de Territoire du Département de l'Ain - Eclairages à LED le long des rocades de Bourg-en-Bresse - Phasage 2024
- 9 - Demande de subvention auprès du Pacte de Territoire du Département de l'Ain - panneaux solaires
- 10 - Demande de subvention auprès du Pacte de Territoire du Département de l'Ain - Salle multi activités et sportive située à Villemotier
- 11 - Demandes de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'Etat et du Pacte de Territoire du Département de l'Ain - reconstruction et extension de locaux de la déchetterie située à St Trivier-de-Courtes
- 12 - Gestion d'équipements communautaires situés sur la Commune de Saint-Trivier-de-Courtes - approbation de la convention
- 13 - Recours aux emplois pour accroissement temporaire d'activité - Année 2023

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

- 14 - Demande de subvention auprès de la Fondation Nina et Daniel CARASSO (projet TETRAA)

Développement durable, gestion des déchets et environnement

15 - Fonds partenarial pour construire une ressource forestière pour la plaine et le bocage de l'Ain - 1ère vague d'attribution 2023

Aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique

16 - Maîtrise d'oeuvre relative à l'opération de développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle sur l'axe structurant Avenue de Lyon (communes de Bourg-en-Bresse et Péronnas)

17 - Acquisition d'une parcelle cadastrée section BM n°220 par voie de préemption - Commune de Viriat

18 - Convention de servitude entre ENEDIS et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Parcelles AL 97 et 66 - Commune d'Attignat 01340

19 - Etablissement de servitudes de tréfonds entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et des propriétaires pour la régularisation de la canalisation d'eau potable traversant Lent, Servas et Peronnas

Sport, Loisirs et Culture

20 - Convention cadre de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et la Scène Nationale - Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Théâtre de Bourg-en-Bresse pour 2022/2023

Habitat et politique de la ville

21 - Fonds Energies Renouvelables - Attribution des subventions aux propriétaires

22 - Fonds Isolation - Attribution des subventions aux propriétaires

23 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires

Solidarité, social, insertion, petite enfance, jeunesse

24 - Convention avec le Conseil Départemental de l'Ain pour la mise à disposition des locaux du Relais Petite Enfance de Val Revermont afin d'assurer la permanence des puéricultrices de la PMI

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*